



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Grand Est | 2017

---

### Lavau – L'Étang, établissement pénitentiaire

Opération préventive de diagnostic (2017)

Michel Kasprzyk

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/63608>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Michel Kasprzyk, « Lavau – L'Étang, établissement pénitentiaire » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/63608>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Lavau – L'Étang, établissement pénitentiaire

Opération préventive de diagnostic (2017)

Michel Kasprzyk

---

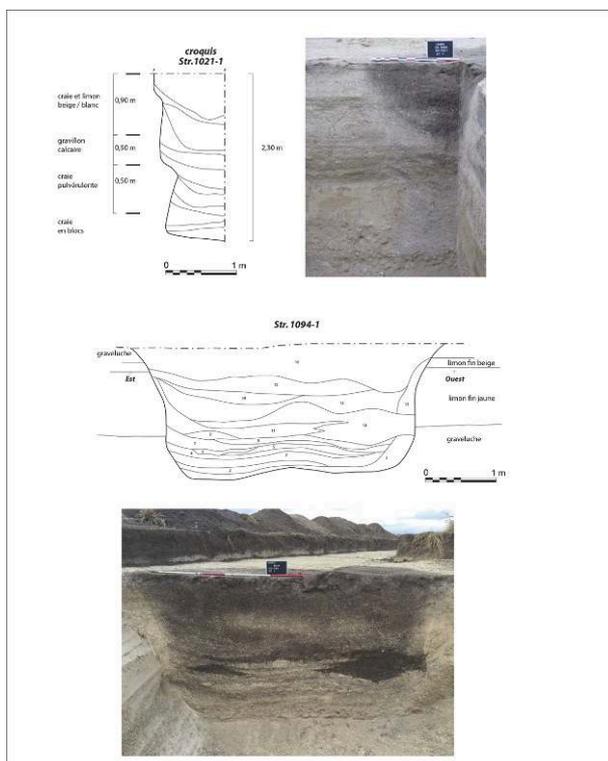
## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Les parcelles section ZL 4 à 10, 56, 57, 60, 61, 63 de la commune de Lavau, lieu-dit l'Étang sont concernées par un projet de centre pénitentiaire de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) sur une surface prescrite de 203 500 m<sup>2</sup>. En raison de la richesse du contexte archéologique environnant, notamment la nécropole protohistorique et de la tombe princière celtique de Lavau, le Moutot, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un diagnostic sur cette emprise afin d'en évaluer le potentiel archéologique. L'évaluation, réalisée sur un terrain entièrement accessible et piqueté, a consisté en la réalisation de 234 tranchées qui ont permis d'observer des occupations datant de la fin de la Préhistoire aux Temps modernes. Les sondages profonds réalisés lors du diagnostic ont permis d'étudier un paléohorizon humifère sous des formations de grèzes crayeuses probablement remaniée par solifluxion. L'étude géomorphologique suggère de l'attribuer à l'intertade glaciaire de l'Allerød (13800-12900 cal. BP). Aucun élément d'industrie n'a été recueilli dans les différents sondages où cet horizon a été observé. Le diagnostic a permis d'observer 6 structures qui semblent correspondre à des fosses de piégeage de la fin de la Préhistoire (fosses « en Y »). Les deux creusements testés montrent un bon état de conservation, puisqu'ils atteignent 2,30 m de profondeur. Les traces d'occupation attribuables à la protohistoire sont peu nombreuses. On signalera deux fosses polylobées et un silo, qui, sur la base de leur morphologie, doivent être attribué à l'âge du Bronze ou au début de l'âge du Fer. Quatre sondages de la partie centrale de l'aire diagnostiquée ont livré des vestiges d'époque romaine appartenant à une occupation

dont toutes les limites ont été appréhendées. Les 32 structures archéologiques observés appartiennent à un établissement de la période du Haut-Empire, dans un arc chronologique allant de l'extrême fin du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. On notera la relative abondance du mobilier au vu des surfaces investiguées. Parmi les aménagements observés, on retiendra la présence de plusieurs unités architecturales matérialisées par des trous de poteaux à calage de petits blocs de craie qui semblent appartenir à des palissades et de probables bâtiments en terre et bois, ainsi que de probables celliers et des fosses. L'organisation des vestiges, qui semblent relever de la sphère domestique, trouve des parallèles dans plusieurs établissements ruraux antiques à vocation agricole de la plaine de Troyes et plus généralement de la cité antique des Tricasses. L'aire couverte par les vestiges (environ 7 000 m<sup>2</sup>) est dans la moyenne des petites fermes du Bassin parisien. Sept sondages de la partie nord-occidentale de l'aire diagnostiquée ont livré des vestiges susceptibles d'appartenir à l'époque médiévale. Il s'agit de 15 fosses – la majorité de celles qui ont été testées semblent être liées à l'extraction du substrat de craie altérée – et 8 trous de poteaux. On observe une grande dispersion des vestiges sur près de 1 300 m<sup>2</sup>, et il est manifeste que seules les limites orientales et méridionales de cette occupation ont été atteintes, l'occupation se poursuivant sans doute hors emprise en direction de l'ouest. Malgré l'indigence du mobilier (10 tessons sur l'ensemble de l'occupation), leur chronologie centrée sur les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. est notable, ce qui suggère une occupation de faible durée, soit en périphérie d'un site plus important situé hors emprise, soit dans le cadre d'une annexe rurale. La dernière phase d'occupation attestée sur l'emprise du diagnostic semble attribuable à la fin de l'Ancien régime. Il s'agit d'une part d'un important axe de circulation matérialisé par de nombreux tronçons d'une bande roulement et de ses fossés bordiers, observé en limite d'emprise au sud-est du diagnostic, d'autre part de fosses de plantation (probablement viticoles) et de quelques fossés perpendiculaires à l'axe de circulation. On soulignera en premier lieu que parmi les vestiges recueillis, rien ne vient corroborer l'hypothèse que cet axe de circulation puisse avoir une origine antique et correspondrait au tracé de l'itinéraire *Augustobona* (Troyes)/ *Arciaca* (Arcis)/ *Durocatalaunum* (Châlons) mentionné dans l'itinéraire d'Antonin (fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). La céramique date de l'Époque moderne et les fers à chevaux, nombreux dans les ornières de la voie, ne sont pas connus à l'époque romaine. La largeur de la bande de roulement, la présence et l'écartement des fossés bordiers (16 à 20 m), les fosses de plantation de végétaux le long de l'axe de circulation s'inscrivent dans la norme des préconisations techniques pour les routes royales au XVIII<sup>e</sup> s. La route mise en évidence lors du diagnostic pourrait correspondre à un état ancien du chemin royal de Châlons à Troyes, remplacé dans un second temps par la route rectiligne pérennisée par l'actuelle RD 677, ce que confirme l'examen de l'Atlas de Trudaine. Le diagnostic a permis d'observer 34 structures de plan rectangulaire à irrégulier combinant de multiples segments, larges de 0,35 m en moyenne et pouvant mesurer jusqu'à 3,20 m de long. Leur morphologie permet d'identifier des fosses de plantation viticole, au départ de plan rectangulaire puis développées sous l'effet de pratiques de courbage, qui consistent à provigner un sarment dans une fosse contiguë au cep principal. Bien que ces fosses de plantation n'aient pas livré de mobilier, il faut vraisemblablement les attribuer à la fin de l'Ancien régime, dans la mesure où les fossés et la bande de roulement de la route moderne constituent une limite nette à leur répartition.

Fig. 1 – Coupes dans les fosses de piégeage préhistoriques



Cliché et DAO : J. Grisard, S. Lecomte-Goujon.

Fig. 2 – Fossés et ornières du chemin royal de Châlons (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> s.)



Cliché : J. Grisard, S. Lecomte-Goujon, M. Kasprzyk (Inrap).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtftaYgDQuoy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtnDvJJruMNw>

**Année de l'opération** : 2017

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

## AUTEURS

**MICHEL KASPRZYK**

Inrap